

**Contrats de télécommunication mobile**

**Trimestre 2 - Juillet à septembre 2018**

Nom du fournisseur	Type d'appareils	Nombre de forfaits cellulaires actifs	Nombre de forfaits cellulaires en réserve	Coûts d'acquisition	Coût de service mensuel (voir note <sup>1</sup> )
Rogers	Téléphones cellulaires	2	0	- \$	167,85 \$
Telus	Téléphones cellulaires	3	0	- \$	415,35 \$
Rogers	Tablettes	1	0	- \$	56,10 \$

Note 1 : Les coûts de services mensuels représentent le total des services payés durant le trimestre, incluant les frais de dépassement et d'itinérance. Les frais déclarés sont ceux comptabilisés durant la période visée.